

**Auto-positionnement
M2 PLC - documentation**

**Fiche d’auto positionnement**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Prénom Nom du stagiaire |   | EPLE d’affectation |   |
| ClassesNiveau d’enseignement |   | Effectifs |   |
| Tuteur terrain |   | Tuteur INSPÉ |  |

*A noter : Cette fiche d’auto positionnement peut être dupliquée autant que de besoin. Elle constitue un document de travail partagé entre le/la stagiaire et le binôme de tuteurs afin de dialoguer à partir des éléments d’auto-positionnement.*

**1ère étape de l’auto-positionnement : septembre**

*La « longueur » (sa durée) est laissée à l’appréciation du stagiaire.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ce que je réussis, ce qui me rassure, ce sur quoi je peux m’appuyer** | **Ce qui me questionne, ce qui me pose des difficultés** | **Ce que je comprends sur l’origine ou la cause de ces réussites et/ou de ces difficultés.****Ce que je peux exprimer comme besoins de formation.** |
|   |  |  |
| **Conseils et analyse du ou des tuteurs** | **Conseils et analyse du ou des tuteurs** | **Conseils et analyse du ou des tuteurs** |

**Le tableau qui suit se réfère aux 23 attendus de fin de formation initiale du référentiel « Former aux métiers du professorat et de l’éducation au XXIème siècle »**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Synthèse** | NS | N1 | N2 | N3 | N4 |
| **Le professeur documentaliste, concepteur et pilote d'un enseignement inclusif** | Capacité à concevoir ses enseignements*Attendus : 2, 4* |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre des situations d'apprentissage*Attendus : 3, 5, 6* |  |  |  |  |  |
| Capacité à évaluer les apprentissages des élèves*Attendus : 1, 7* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, acteur de la communauté éducative** | Capacité à s'inscrire dans un cadre réglementaire et éthique*Attendus : 8, 9, 10, 11, 17* |  |  |  |  |  |
| Capacité à s'inscrire dans une démarche collective*Attendus : 13, 14, 15, 16* |  |  |  |  |  |
| Capacité à inscrire les élèves dans la communauté éducative*Attendus : 12* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, praticien réflexif** | Capacité à se documenter et à communiquer professionnellement*Attendus : 20, 21* |  |  |  |  |  |
| Capacité à analyser et évaluer ses pratiques*Attendus : 18, 19* |  |  |  |  |  |
| Capacité à se former*Attendus : 22, 23* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, maître d’œuvre** | Capacités à mettre en œuvre l’acquisition par tous les élèves d’une culture de l’information et des médias |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre l’organisation des ressources pédagogiques de l’établissement et leur mise à disposition auprès de la communauté éducative |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre la politique documentaire de l’établissement |  |  |  |  |  |
| Capacité à contribuer à organiser les espaces physiques et numériques de l’établissement pour faciliter l’accès progressif des élèves à l’autonomie |  |  |  |  |  |
| Capacité à développer une politique de lecture en relation avec les professeurs |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en place des projets stimulant la lecture, la découverte des cultures artistique, scientifique et technique |  |  |  |  |  |

**2nde étape de l’auto-positionnement : (date : …………………………………..)**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Mes réussites, mes progrès** | **Mes questions récurrentes ou nouvelles** | **Ce que je comprends sur l’origine ou la cause de ces réussites et/ou de ces difficultés.****Ce que je peux exprimer comme besoins de formation***.*  |
|     |   |   |
| **Conseils et analyse du ou des tuteurs** | **Conseils et analyse du ou des tuteurs** | **Conseils et analyse du ou des tuteurs** |

**Tableau précédent à dupliquer autant de fois que nécessaire pour les étapes à suivre de cet auto-positionnement au fil de l’année scolaire.**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | **Proposition de synthèse** | NS | N1 | N2 | N3 | N4 |
| **Le professeur documentaliste, concepteur et pilote d'un enseignement inclusif** | Capacité à concevoir ses enseignements*Attendus : 2, 4* |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre des situations d'apprentissage*Attendus : 3, 5, 6* |  |  |  |  |  |
| Capacité à évaluer les apprentissages des élèves*Attendus : 1, 7* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, acteur de la communauté éducative** | Capacité à s'inscrire dans un cadre réglementaire et éthique*Attendus : 8, 9, 10, 11, 17* |  |  |  |  |  |
| Capacité à s'inscrire dans une démarche collective*Attendus : 13, 14, 15, 16* |  |  |  |  |  |
| Capacité à inscrire les élèves dans la communauté éducative*Attendus : 12* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, praticien réflexif** | Capacité à se documenter et à communiquer professionnellement*Attendus : 20, 21* |  |  |  |  |  |
| Capacité à analyser et évaluer ses pratiques*Attendus : 18, 19* |  |  |  |  |  |
| Capacité à se former*Attendus : 22, 23* |  |  |  |  |  |
| **Le professeur documentaliste, maître d’œuvre** | Capacités à mettre en œuvre l’acquisition par tous les élèves d’une culture de l’information et des médias |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre l’organisation des ressources pédagogiques de l’établissement et leur mise à disposition auprès de la communauté éducative |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en œuvre la politique documentaire de l’établissement |  |  |  |  |  |
| Capacité à contribuer à organiser les espaces physiques et numériques de l’établissement pour faciliter l’accès progressif des élèves à l’autonomie |  |  |  |  |  |
| Capacité à développer une politique de lecture en relation avec les professeurs |  |  |  |  |  |
| Capacité à mettre en place des projets stimulant la lecture, la découverte des cultures artistique, scientifique et technique |  |  |  |  |  |

**Annexe d’explicitation des attendus concernant**

**les compétences professionnelles**

**(Extrait de la *Note de cadrage 2022-2023 –***

***Mise en stage des étudiants de Master MEEF*)**

Que l’étudiant soit en pratique accompagnée (en M1), en contrat à tiers-temps ou en immersion professionnelle (en M2), le référentiel national de formation initiale liste un certain nombre de **compétences professionnelles** à travailler dont **le degré de maîtrise attendu en fin de Master 2 est celui du niveau 2** :

|  |
| --- |
| **Niveau 0 (appelé « Niveau Seuil » à l’INSPÉ de Bretagne)** : ne possède pas les rudiments des compétences visées : n’est pas capable de définir le cadre d’action qui est le sien ou d’adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.**Niveau 1** : applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n’est pas en mesure d’opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable. |
| **Niveau 2** : maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu’il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s’auto-évaluer pour améliorer sa pratique. |
| **Niveau 3** : exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.**Niveau 4** : démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière interreliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d’ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques. |

Quelques-uns des attendus de fin de formation initiale ont fait l’objet d’un travail d’explicitation qui permet de préciser ce que recouvrent les compétences professionnelles visées.

|  |
| --- |
| **Conception et pilotage d’un enseignement inclusif** |
| Attendu1 | Mobilise les ressources professionnelles (acquis de la recherche, références institutionnelles, orientations didactiques et pédagogiques) sur le développement de l’enfant et la construction de ses apprentissages pour étayer son action. | Lors de la conception d’une séance, je prends en compte des connaissances sur le développement de l'enfant et sur la construction de ses apprentissages. Je fais référence à des sources institutionnelles, je convoque des sources scientifiques pour justifier mes choix didactiques et pédagogiques. En classe, je peux justifier mes actions et l'utilisation de certains outils par des connaissances personnelles, prenant appui sur ces ressources théoriques, juridiques ou institutionnelles. |
| Attendu2 | En tant que PLC, maîtrise les savoirs disciplinaires et didactiques nécessaires à la mise en œuvre des programmes d’enseignement du collège et du lycée élémentaire | Je connais les programmes des différents niveaux de ma discipline (PLC) ainsi que les attendus de fin de cycles. J’identifie ma discipline et les disciplines pouvant contribuer au socle commun. Je transpose les savoirs disciplinaires à destination des élèves pour les rendre accessibles. J’identifie et je formule des compétences et des objectifs d’apprentissage pour les élèves. |
| Attendu 3 | En tant que PLC, assure la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés | Dans une classe, les élèves ont des parcours antérieurs différents. Afin d’observer et d’évaluer avec bienveillance les élèves pour construire des situations d’apprentissage leur permettant à chacun de progresser, j’identifie les sources utiles pour définir les objectifs d’apprentissage des élèves, je fixe ces objectifs au regard des références, je les hiérarchise et je les explique. Enfin, j’évalue la progression dans les apprentissages. |
| Attendu 4 | Planifie des séquences d’enseignement- apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés | J’envisage mes préparations de séances au sein d’une séquence, structurée, dans un temps long, afin de construire des compétences identifiées par les élèves. Je maîtrise le vocabulaire professionnel : progression/programmation, séance/séquence, document authentique ou didactisé, objectif (notionnel ou opérationnel, compétence), connaissance/compétence, qualité de la mise en forme (fiche de préparation). Je programme, en amont de la séance, un déroulé précis en indiquant les objectifs visés, les compétences que pourront identifier des élèves, les activités prévues et le temps imparti à chaque phase du cours. Je rends ma séquence cohérente et progressive. J’infléchis le déroulé de ma séquence en fonction des besoins repérés chez les élèves. |
| Attendu 5 | Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation | J’explique aux élèves les objectifs et le sens des activités effectuées. Je choisis des modalités de travail et des dispositifs permettant aux élèves de travailler entre pairs. J’anticipe des outils modulables pour favoriser la réussite de tous. |
| Attendu 6 | Installe et entretient un cadre d’apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu’elles surviennent | Pour apprendre et progresser, un élève doit prendre des risques ; il doit se sentir suffisamment en confiance et en sécurité pour se lancer dans l’activité sans crainte de se tromper, sans crainte du regard des autres. Par ma posture bienveillante, par la mise en place de modalités de travail variées, par l’explicitation des apprentissages visés, j’instaure et je mets en œuvre un cadre et un climat de classe serein et propice aux apprentissages. |
| **Le professeur, acteur de la communauté éducative** |
| Attendu 9 | Respecte et fait respecter les principes d’égalité, de laïcité, d’équité, de tolérance et de refus de toute discrimination | Afin de faire vivre au quotidien les valeurs et les principes de la République aux élèves, je dois connaître, maîtriser et respecter les valeurs et les principes de la République, ainsi que le cadre déontologique du métier. Je mets en œuvre des principes pédagogiques et didactiques favorisant une compréhension par les élèves de ces principes et valeurs. |
| Attendu 12 | Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes | En mettant en œuvre des situations qui permettent de faire vivre des compétences sociales et citoyennes et en les exploitant, j’aide les élèves à saisir le sens du respect d’autrui et des différences. J’accompagne le développement de leurs capacités à coopérer, à écouter, à faire preuve d’esprit critique, à exprimer leurs émotions et leurs opinions. En inscrivant mon action dans une démarche de partenariat et de co-éducation, mes actions donnent sens aux parcours éducatifs des élèves. |
| **L’enseignant, praticien réflexif** |
| Attendu 18 | Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves | J’analyse, je justifie et fais évoluer ma pratique en me référant à des travaux d’experts de différents champs de la connaissance. Les “aspects précis de l’enseignement” renvoient à des situations professionnelles rencontrées ou à des modalités de la pratique professionnelle qu’il s’agit de définir et de circonscrire. Mobiliser des savoirs de la recherche me permet de développer mes compétences professionnelles tout au long de ma carrière. |
| Attendu 19 | Intègre une dimension évaluative à l’ensemble de son action en ayant le souci d’en mesurer l’efficacité | Dans le cadre de mon parcours de professionnalisation, je développe un regard réflexif sur ma pratique. Je m'appuie sur mes capacités à analyser mon activité professionnelle au regard des retours d'expérience (observations entre pairs, tutorat, analyse de pratique...) pour transformer mon action professionnelle et permettre une construction progressive de mes compétences. |
| Attendu 21 | Exploite les possibilités offertes par les outils et les environnements numériques pour actualis- er ses connaissances et communiquer avec ses pairs | En fin de formation initiale, je maîtrise les usages numériques de documentation et de communication dans un contexte professionnel, en lien avec l’école ou l’établissement, et un contexte de formation. Je communique, en respectant les règles d’usage et au moyen de canaux adaptés (boîtes de courriers universitaire et/ou professionnelle, E.N.T), avec les acteurs/actrices de la communauté éducative et ceux/celles de la for- mation. Je sélectionne des ressources de manière critique en tenant compte de leurs sources et de leurs contenus. J'assure une veille documentaire institutionnelle et de formation. J'utilise des plateformes numériques de formation, d’auto-formation et d'auto-évaluation. |
| Attendu 23 | Prend en compte les conseils ou recommanda- tions qui lui sont donnés (auto positionnement, entretiens) | Tout au long de la formation, je suis régulièrement en dialogue avec mes formateurs et mes tuteurs, dans le cadre d’échanges, d’entretiens et d’analyse de ma pratique. Au fil de mon parcours de formation, je suis capable progressivement de m'approprierles conseils donnés, c’est-à-dire d’en comprendre la portée didactique et institutionnelle, voire de les mettre en discussion de manière professionnelle. |